



HAL
open science

**SPORTIFS AUSTRALIENS / SPORTIFS FRANÇAIS :
DES CARACTERISTIQUES SOCIALES PROCHES
MAIS DES MODALITES DE PRATIQUE
DIFFERENTES.**

Hélène Joncheray

► **To cite this version:**

Hélène Joncheray. SPORTIFS AUSTRALIENS / SPORTIFS FRANÇAIS : DES CARACTERISTIQUES SOCIALES PROCHES MAIS DES MODALITES DE PRATIQUE DIFFERENTES.. *Acciónmotriz*, 2012, 8, pp.17-26. hal-01561797

HAL Id: hal-01561797

<https://insep.hal.science/hal-01561797>

Submitted on 18 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SPORTIFS AUSTRALIENS / SPORTIFS FRANÇAIS : DES CARACTERISTIQUES SOCIALES PROCHES MAIS DES MODALITES DE PRATIQUE DIFFERENTES.

AUSTRALIAN SPORTSMEN AND WOMEN/ FRENCH SPORTSMEN AND WOMEN: SIMILAR SOCIAL CHARACTERISTICS BUT DIFFERENT PRACTICE FEATURES.

Helene Joncheray
helenejoncheray@yahoo.fr

Doctora en sociología (Universidades Paris Descartes – Sorbonne y Macquarie Universidad – Sydney). Maître de Conférences (Universidades Paris Descartes – Sorbonne y Valenciennes).
Colaboradora científica de la Federación francesa de Rugby. (Francia)

Fecha recepción: 3-11-11
Fecha aceptación: 15-12-11

Résumé

Le sport est un fait social mondial. Son offre et sa pratique se sont massifiées dans les pays du monde entier. L'objectif de cet article est de déterminer et de comparer les caractéristiques des pratiquants sportifs ainsi que les modalités de leur pratique. En effet, nous émettons l'hypothèse que malgré une histoire et un rapport au sport distincts, les sportifs de pays différents ont les mêmes caractéristiques sociales pour une pratique sportive identique. Pour ce faire, nous avons interrogé, par l'intermédiaire de questionnaires, 1011 pratiquants de golf, rugby et surf dans deux pays : l'Australie et la France. Nos résultats montrent qu'il existe bien un gommage des spécificités culturelles : ainsi les golfeurs, surfeurs ou joueurs de rugby, ont des caractéristiques sociales très proches, qu'ils soient Australiens ou Français. En revanche, pris séparément, les Français (ou les Australiens) qui pratiquent le golf, le rugby ou le surf présentent des caractéristiques sociales distinctes en fonction des sports choisis. Enfin, les Australiens et les Français ne pratiquent pas ces activités de la même façon ni pour les mêmes raisons.

Mots-clés : recrutement social des pratiquants, modalités de pratique

Abstract:

Sport is a global social fact. Its supply and practice have expanded in every country in the world. The objective of this paper is to study and to compare sportsmen's characteristics and the way they practice. Indeed, we make the hypothesis that even with a distinct history and distinct relationship to sports, sportsmen from different countries have similar social characteristics for a similar sport. In order to do so, we surveyed, through questionnaires, 1011 surfers, golf and rugby players in two countries: Australia and France. Our results indicate that there is certainly a fading of cultural specificities: whether they are Australian or French, they have very close social characteristics. However, surfers, golf and rugby players as a whole (Australian and French) have distinct features. Lastly, despite the smoothing of cultural specificities, practice characteristics seem to be preserved: Australian and French sportsmen neither practice the same way, nor for the same reasons.

Key words: social recruitment of players, practice settings

Introduction

Notre objet de recherche, le sport, est sujet à des études comparatives tant sa dimension est devenue mondiale. A défaut de réaliser une recherche à l'échelle internationale, nous avons pris le parti de choisir deux pays, l'Australie et la France, pour réaliser cette analyse. L'Australie est un pays souvent qualifié de « sportif » grâce à ses réussites lors des compétitions internationales, à l'accueil régulier de grandes manifestations sportives. A titre d'exemple, en 2003, lorsque l'Australie a organisé la Coupe du Monde de rugby, les Wallabies¹ de l'île continent se hissant jusqu'en finale de cette compétition, alors que le rugby à XV est un sport mineur au sein de son espace sportif national. La France, même si elle n'a pas connu le même succès sportif², n'est pas en reste : c'est elle, par exemple, qui a accueilli la Coupe du Monde en 2007. Toutefois, comme nous le verrons ultérieurement, la simple observation

¹ Son équipe nationale.

² Lors de la dernière Coupe du Monde de rugby (2007), le XV de France a disputé l'une des demi-finales.

du nombre de sportifs médaillés lors des compétitions internationales pondéré à sa population, ne la positionne pas si souvent en tête du classement des meilleures nations.

Cette recherche a donc comme objet d'étude deux pays, l'Australie et la France, et plus précisément leur rapport au sport. Par sport, nous entendons « l'ensemble des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées » (Parlebas, 1999, p. 355). Comme nous l'avons fait dans le choix de deux pays précis, nous avons restreint notre étude à trois pratiques sportives : le golf, le rugby à XV et le surf. Ce choix s'est fait pour deux raisons. La première est d'ordre praxéologique. En effet, le golf, le rugby à XV et le surf sont dotés de différences praxéologiques (Parlebas, 1999, p. 264). Au golf, le sportif joue seul dans un environnement relativement stable pour réaliser sa performance ; au rugby à XV, les sportifs interagissent par l'intermédiaire de communications motrices sur un terrain précisément délimité ; au surf, sport individuel où le milieu est sans cesse fluctuant, le surfeur affronte nouvelle vague après nouvelle vague. La seconde raison est socioculturelle. Ainsi, le recensement des sportifs dans ces trois sports révèle déjà des différences socioculturelles importantes, le nombre des licenciés sportifs australiens³ étant, compte tenu de la population totale, sans cesse à l'avantage de l'Australie. Ce pays qui compte trois fois moins d'habitants (20 millions) que la France (60 millions) possède une géographie qui peut être un élément facilitateur quant au plus grand nombre de licenciés de golf et de surf. Mais, si l'on se penche sur le caractère sportif de cette nation en prenant pour exemple le rugby à XV qui a une place mineure au sein de l'espace sportif australien, on constate que ses licenciés sont deux fois moins nombreux que ceux de rugby à XIII (300 000) et trois fois moins que ceux de football australien (450 000). Cependant, si l'on additionne les licenciés de ces trois seuls sports, 900 000 individus sont comptabilisés, soit presque un habitant sur 20 ! Ces chiffres mettent en avant des différences culturelles liées à la place qu'occupe l'activité sportive en France et en Australie.

Nous avons donc cherché à savoir qui sont les pratiquants de ces deux pays dotés d'une histoire et d'un rapport au sport particuliers. Nous nous posons la question de l'impact possible des différences culturelles sur les caractéristiques de leurs sportifs. En d'autres termes, dans deux pays qui rassemblent des différences, notamment par la place qu'y occupe le sport et par ses conditions d'implantation, est-ce que les pratiquants présentent des similarités sur le plan social et sur les modalités de leur investissement ? En s'attardant sur la recherche de particularités culturelles et de spécificités en fonction des activités sportives, le choix de ces trois sports apporte un élément comparatif concret supplémentaire à l'étude. A une époque où de nombreuses pratiques connaissent une médiatisation effrénée et un engouement à l'échelle internationale, est-ce que des particularités culturelles sont toujours d'actualité ?

1. Cadre théorique

Dans une première partie, les conditions d'implantation des trois pratiques sportives choisies et leur place dans chacun des deux pays vont être présentées. En effet, il convient d'apporter un bref éclairage sur le développement du sport dans ces deux pays aux caractéristiques géographiques et historiques différentes.

La seconde partie du cadre théorique traitera de la relation entre l'appartenance socioculturelle et la pratique sportive.

1.1. Les conditions d'implantation du golf, du rugby et du surf, en Australie et en France

En France (Jusserand, 1901), les sports débarquèrent au XIX^{ème} siècle par l'intermédiaire des ports de l'Atlantique situés à proximité de l'Angleterre, avant de s'installer dans la région parisienne et de se développer de façon variée en fonction des régions (Augustin et Joncheray, 2007). Ce développement géographique s'explique par la présence de nombreux étudiants anglais qui fondèrent des clubs, et par la sensibilisation de certains Français à la mode anglaise. L'implantation des sports était majoritairement urbaine et cette proximité géographique avec l'Angleterre permet d'expliquer le développement du sport en France.

En Australie, l'arrivée des Britanniques au XVIII^{ème} siècle, a facilité le développement du sport. Avec l'imposition de leur propre culture sportive liée à leur statut particulier de colons, les Britanniques ont fait subir un génocide aux premiers habitants australiens, les Aborigènes (Adair et Wampley, 1997). A cette époque, l'Australie était une colonie pénitentiaire, donc peuplée de prisonniers britanniques exilés.

1.1.1. Le golf en Australie et en France

Il est difficile de déterminer précisément les origines du golf : de l'assassinat d'un Comte de Hollande (Lafaurie, 1988), au mail à la chicane (Woods, 1910) en passant par la choule (Browning, 1955), les hypothèses ne manquent pas. Celle qui semble la plus

³ 300 000 golfeurs sont recensés en France en 2006 contre 480 000 en Australie. Au rugby à XV, la France comptabilise 250 000 licenciés³, l'Australie 150 000. Quant au surf, les chiffres exacts sont difficiles à établir mais évalués à environ 6 000 licenciés français et 50 000 australiens. Ces statistiques présentent bien entendu les licenciés, les pratiquants « libres », nombreux dans les cas du surf et du golf, n'étant pas recensés.

probable est que le golf tel qu'on le joue aujourd'hui serait né à Saint Andrews, en Ecosse, mais qu'auparavant une activité similaire aurait été pratiquée en Hollande (le colf).

Du fait de son histoire coloniale, les origines du golf en Australie sont relativement floues. Toutefois, le golf aurait d'abord été pratiqué par des immigrants écossais, de la province de l'île de la Tasmanie en 1820, à l'Australie du Sud en 1870, puis dans le Queensland en 1880 ; le premier club, « The Adelaide Golf Club », date de 1870.

sont comptabilisés, soit presque un habitant sur 20 ! Ces chiffres mettent en avant des différences culturelles liées à la place qu'occupe l'activité sportive en France et en Australie.

Alors que le golf en Ecosse était perçu comme une pratique relativement égalitaire, il s'est installé en Australie avec une connotation de statut social élevé. Ainsi les clubs, notamment ceux qualifiés de l'adjectif « Royal », constituaient un environnement exclusif où les colons cherchaient à se retrouver entre eux. La plupart des premiers membres australiens des clubs appartenaient à une élite sociale constituée de docteurs, juges, entrepreneurs et avocats qui pouvaient s'offrir les frais d'inscription élevés (Pollard, 1990, p. 25). Malgré l'importante construction de nouveaux parcours de golf entre la première et la deuxième guerre mondiale, beaucoup d'entre eux restèrent hermétiques à la diversité des communautés, des religions et des cultures (Adair and Wamplew, 1997, p. 89). Et c'est finalement à Sydney, à l'initiative d'un joueur écossais habitué à une participation sur un mode plus égalitaire dans son pays, que le premier golf municipal fut créé. Puis, avec la croissance de la population et la prospérité basée sur l'exploitation de l'or, le golf connut une croissance importante.

Malgré la distance importante entre l'Australie et l'Ecosse, le golf a atteint l'Australie avant la France. Même si la France est le premier pays qui connut le golf en dehors des îles britanniques et de leurs possessions coloniales, la proximité géographique dont jouit la France avec l'Ecosse n'a pas été exploitée. Les origines du golf français sont proches de celles du golf australien, dans le sens où il a été apporté par des Ecossais, mais cette fois-ci par des étudiants et non par des colons. Le premier golf en France a été créé à Pau en 1856 sous patronage écossais et resta pendant de nombreuses années une réelle enclave britannique. D'autres golfs naquirent dans un premier temps dans le sud de la France.

Les Ecossais ont apporté ce sport, à la fois en Australie et en France. Le développement du golf dans ces deux pays semble être corrélé au statut des Ecossais à cette époque. Ainsi, le golf a connu une croissance plus rapide là où culturellement, les Ecossais étaient les mieux intégrés. La fédération australienne de golf fut créée en 1898 contre 1912 en France, les championnats nationaux respectivement en 1894 et 1904. Le déploiement du golf a certes suivi les voies de communication, mais la rapidité avec laquelle le golf s'est développé a aussi été influencée par le statut des Ecossais en territoires australien et français. A la fois en Australie et en France, le golf s'est propagé dans un climat socioculturel ségrégationniste, avec une étiquette de distinction socioculturelle, ce qui n'était pas le cas en Ecosse, terre de naissance de l'activité.

1.1.2. Le rugby à XV et son mythe.

L'histoire du rugby à XV s'est construite sur un mythe qui voudrait qu'en novembre 1823, dans la ville anglaise de Rugby, William Webb Ellis eut commis une infraction au règlement de football de l'époque en s'emparant à la main du ballon et en courant vers les buts adverses. Dunning et Shread (1979) expliquent qu'il est peu plausible qu'un jeu traditionnel ait été profondément modifié par un simple acte, et qu'il est encore moins probable que cette faute provenant d'un écolier de classe sociale inférieure soit l'élément clé de la formation d'un nouveau jeu. En réalité, le rugby, né dans l'ambiance des collèges les plus aristocratiques de l'Angleterre, aurait, selon la majorité des historiens, pour origine la soule. A ses débuts, son histoire se confond avec celle du football.

En Australie, le journal « The Sydney Monitor » du 25 juillet 1829 relate pour la première fois une partie de rugby football. Les trois premiers clubs furent créés en 1870 dans la région de Sydney : le Wallaroo Football Club, le club de l'université de Sydney et le club de King School. A ses débuts, le rugby touchait tous les citadins : étudiants, ouvriers, classes bourgeoises. Mais avec l'introduction du jeu à XIII, semi-professionnel dans un premier temps, le rugby à XV toujours amateur fut confronté à une scission de classes identique à celle que connut la Grande-Bretagne, l'histoire du rugby à XV australien devenant clairement celle d'une lutte pour sa survie contre le football australien, le football (ou soccer) et le rugby à XIII. Comme le montre le lieu de création des premiers clubs de rugby à XV (tous dans la province de la Nouvelle-Galles du Sud), des séparations régionales étaient présentes dans le développement de ces sports : des provinces étaient le berceau du rugby à XV et ou à XIII, tandis que le football australien devenait le jeu à balle ovale dominant dans d'autres territoires. Au final, le rugby à XV australien est longtemps resté, notamment en raison des contraintes géographiques, un fait urbain pratiqué pour l'essentiel par les anciens élèves des « public schools » huppées. En France, le premier club de rugby a été créé en 1872 au Havre où, en raison des relations portuaires et maritimes, de jeunes anglais sortant des universités sont venus s'établir. A la différence du football, le rugby s'est pendant longtemps cantonné aux milieux scolaires et universitaires, donc aux couches supérieures de la nation pour qui l'enseignement était accessible. Paris est vite devenu le lieu du développement du rugby, avant de lentement migrer vers le sud. A l'extension géographique s'est ajoutée une ouverture sociale, dans la mesure où les équipes locales qui se sont constituées ont progressivement été composées d'anciens collégiens, mais aussi parfois d'agriculteurs et d'ouvriers (Augustin et Bodis, 1994, p. 9).

1.1.3. Le surf : une activité récente ?

L'activité du surf est probablement très ancienne, même si elle a été redécouverte par les Etats-Unis et l'Europe récemment. Son histoire prend parfois naissance à Hawaï, car c'est la première population à avoir médiatisé cette activité sous sa forme sportive, avec en 1954 la création des premiers championnats internationaux par le club de Waikiki.

Toutefois, même s'il n'existe aucune preuve officielle, les plus anciens surfeurs australiens furent sans doute des Aborigènes (Thomley and Dante, 1998, p. 70). Le développement du surf dans la société australienne est indissociable de celui des compétitions de sauvetage (surf lifesaving). En effet, le surfeur australien typique du début du XXème siècle était un sauveteur qui « faisait son devoir et à qui il restait un peu de temps pour surfer pour le plaisir » (Booth in Levinson and Christensen, 1996, p. 380). Ces pratiques étaient tellement liées qu'il fallut attendre 1941 pour que des surfeurs aient la permission de former leur propre club, à Bondy (Sydney). Les changements prirent place après la deuxième guerre mondiale, quand le longboard fut reconnu comme un équipement de secours des sauveteurs puis inclus dans les championnats nationaux (Vamplew and Stoddart, 1994). Dans les années 1960, le surf australien suivit la même aventure que le surf californien : il devint de plus en plus ludique, sa pratique s'opposant donc à la rigidité stricte des clubs de « surf lifesaving ». Jusqu'à la fin des années 1980, il en résultait une opposition nette entre ces deux activités, avec d'un côté la revendication d'une stricte discipline, et de l'autre de la liberté.

En France, « *les débuts du surf sur la côte Basque datent de 1957 et le premier club est fondé à Biarritz deux ans plus tard : le Waikiki surf club* » (Callède, 1994, p. 88). A partir des années 1960, l'Europe et la France en particulier voient se développer une vogue sans précédent pour les sports de glisse. Selon Bessas (1982, p. 165), « *cet engouement [...] est certainement dû au changement de style de vie, notamment dans les villes, où les gens se sont coupés de la nature pour se retrouver de plus en plus prisonniers du béton [...] Mais ce n'est certes pas la seule raison de ce phénomène : le besoin de renouer avec un environnement plus sain* ». Avant d'être pratiqué en France, le surf l'était en Angleterre dès les années 1930. Même si les rôles sont inversés avec la France aujourd'hui, c'est l'Angleterre qui gagnait les titres dans les compétitions européennes des années 1970.

Les trois activités dont l'histoire vient d'être rapidement présentée, étaient pratiquées dans différentes régions du monde. Leur statut sous forme de sport a été obtenu dans des régions spécifiques et précises : les Etats-Unis (Hawaï), l'Ecosse et l'Angleterre respectivement pour le surf, le golf et le rugby, avant de se propager sous une même forme sportive notamment en Australie et en France, mais dans des temporalités, géographies et insertions sociales bien spécifiques.

1.2. L'appartenance sociale et l'activité pratiquée.

L'un des thèmes les plus étudiés en sociologie du sport est sans doute l'analyse des liens possibles entre l'appartenance socioculturelle et l'activité pratiquée. Ainsi, la quasi-totalité des études concernant les pratiquants porte sur leurs profils. Plusieurs chercheurs ont mis en évidence, ou du moins ont affirmé le lien entre les pratiques corporelles, la culture et le milieu social. Dès 1934, Mauss (1950) avançait que les techniques du corps étaient culturelles, que chaque société transmettait des habitudes corporelles qui n'étaient pas simplement liées à des mécanismes individuels et psychiques mais qui étaient liées à une dimension sociale. Ce texte, pionnier, a montré que les techniques du corps étaient profondément ancrées dans une communauté et qu'elles constituaient un élément fondamental d'une culture. Sans effectuer les erreurs d'analyse de Huizinga (1944) qui affirmait que les jeux étaient plus anciens que la culture ou que Caillois (1958) qui expliquait que le sport est une glorification des jeux, Mauss écrit que la culture valorise certaines situations sportives. Bourdieu a poursuivi dans ce sens, ajoutant la notion de facteurs sociaux à celle d'habitus, qu'il définit comme une technique corporelle et culturelle liée à la fois au statut et à la classe sociale. L'étude du sport est une voie d'accès privilégiée à l'analyse des comportements sociaux et des dynamiques culturelles. En effet, l'activité sportive est un produit et un processus social où le choix d'une pratique peut être le fruit d'une réflexion d'un individu ou d'un groupe à la recherche de valeurs, de normes et de représentations. Les différentes histoires des pratiques sportives que nous avons présentées ont donné un aperçu du recrutement socioculturel de leurs pratiquants à une époque précise. Or, le profil de ces derniers évolue. En effet, le recrutement des pratiquants s'est modifié avec le temps en fonction de caractéristiques précises relevées par différents chercheurs.

L'Australie et la France n'ont pas dérogé à la règle : nombre de leurs sociologues ont étudié les pratiquants sportifs. En France, avant Bourdieu, Luschen (1966) et Bouet (1968) insistaient déjà sur une affinité entre la profession et la pratique sportive. Selon Luschen (1966, p. 341-342), le sport est doté d'une fonction dans la société où les façons d'être, de penser et d'agir dépendent d'une position sociale et où le choix d'un sport se fait en fonction des connaissances liées à sa profession, dans l'objectif d'augmenter son statut social. Bouet, comme le fera par la suite Thomas (1998, p. 48), a associé à la profession « *un facteur général de non pratique ou de moindre pratique du sport* » (1968, p. 410) et s'est demandé dans quel sens s'exerçaient les choix entre la profession et le type de pratique. De plus, il a montré son désaccord avec Luschen sur le fait que, selon lui, la stratification sociale subsisterait toujours au sport, en expliquant que dans certains sports, un assez grand brassage d'individus de milieux socioéconomiques différents s'opère.

Bourdieu, quant à lui, explique que « *pour comprendre la distribution de la pratique des différents sports entre les classes, il faudrait prendre en compte les représentations que, en fonction des schémas de perception et d'appréciation qui leurs sont propres, les*

différentes classes se font des coûts [...] et les profits attachés aux différents sports » (1979, p. 18). Au-delà de la variable socioprofessionnelle, Bourdieu ajoute d'autres déterminants socioculturels : le genre, l'âge, le statut matrimonial, le volume et la structure du capital.

Ainsi, dans certains cas, la profession entraîne l'individu vers une pratique ; dans d'autres, la pratique sportive oriente l'individu vers une profession. Bourdieu, repris notamment par Clément (1994, p. 57), précise : « *le milieu professionnel n'est pas une variable suffisante pour expliquer le choix des individus* » (1979, p. 126). Lahire ajoute : « *les conditions sociales (la classe sociale, le sexe...) peuvent être des conditions majeures ou insignifiantes, selon les contextes spécifiques de la vie sociale qu'ils sont en mesure ou non d'influencer.* » (Lahire, 2001, p. 211).

Certaines des propositions bourdieusiennes, reprises notamment par Pociello (1981) au sein d'une organisation systémique des sports, ne s'attardent pas sur le sens de la pratique d'un sport. Ainsi, Bourdieu ne donne pas de définition des jeux ou des sports mais perçoit, au contraire, les activités physiques et sportives comme un tout. Quant à Pociello, il regroupe les pratiques sportives en quatre catégories, non satisfaisantes car axées sur l'opposition des techniques corporelles alors qu'un sport peut difficilement être réduit à ces demières. Faure (Ardoino et Faure, 1991) poursuit la réflexion en expliquant que l'appartenance sociale n'est pas en adéquation stricte avec la pratique, notamment parce que les classes sociales peuvent faire un usage différent de chaque sport. Parlebas (1999) propose quand à lui une réflexion originale car il tente de repérer comment les pratiques fonctionnent avant de leur attribuer une ou plusieurs classes sociales de joueurs. Il étudie la logique interne des activités physiques et sportives avant de compléter l'analyse par l'intermédiaire notamment de la logique sociale. Ainsi, sans nier l'existence d'un certain déterminisme social (Bourdieu, Pociello), Parlebas estime que l'individu dispose d'une certaine liberté pour choisir un sport, il voit dans la logique même de l'activité un sens qui guide le pratiquant dans ses choix. Selon lui, les propriétés des sports peuvent, indépendamment de leur coût économique, attirer certains groupes sociaux plutôt que d'autres, le sujet effectuant ses choix en fonction du sens de la pratique.

En Australie, Mangan et Nauright (2000, p. 78) expliquent que toute l'histoire du pays, donc notamment de son sport, est celle d'une discordance entre les classes sociales. Booth et Tatz (2000, p. 38) présentent quant à eux le statut économique et social comme facteur déterminant du ou des sports que chaque Australien joue, ainsi que comment, quand et où. Ils évoquent l'influence des données économiques, mais également celle de dimensions plus subjectives telles que la façon de s'habiller, le régime alimentaire, l'éthique (2000, p. 8). Stoddart (1986, p. 23) a décrit les effets de la variable économique sur la distribution et l'organisation des sports dans les années 1920-1930. Il distingue les pratiques en fonction de la forme jouée. Ainsi, selon lui, les jeux de rue se distinguent des sports pratiqués en compétition car ces derniers seulement nécessitent d'avoir le bon uniforme, le bon équipement et la capacité de payer les frais d'inscription. Aujourd'hui encore, selon Taks, Renson et Bart (1994, p. 381), la demande pour un sport particulier dépend dans un premier temps du prix du sport, du temps libre et des revenus. En second, elle serait influencée par des facteurs sociaux comme l'âge, le genre, le niveau d'éducation et le statut professionnel.

En résumé, là où les chercheurs français orientent en général leurs conclusions sur l'importance des déterminants sociaux dans le choix d'une pratique sportive, les chercheurs australiens placent le facteur économique seul en tête.

Les différentes orientations des recherches australiennes et françaises n'évaluent pas la question de l'impact des différences culturelles sur les caractéristiques des pratiquants. La participation du sport à l'identité culturelle va permettre d'apprécier les différences et les ressemblances entre deux pays, à une époque où les activités sportives se jouent au moins sur trois échelles : elles imprègnent les représentations locales, constituent parfois une identité régionale et sont mondialement pratiquées. La question de l'attrance des joueurs pour une activité précise est-elle principalement liée à leur milieu socioculturel, ou à la logique que représente pour eux l'activité ?

2. Méthodologie

La participation observante, la passation de questionnaires et d'entretiens sont les outils qui ont été utilisés pour mener à bien cette recherche. L'enquête de terrain a été réalisée au cours de trois années de recherche : deux années en France et une en Australie ont permis d'interroger des sportifs, de pratiquer ces trois activités et de réaliser une recherche bibliographique poussée (Joncheray, 2005).

Le champ des domaines abordés a été déterminé après des entretiens exploratoires, non structurés et dans un cadre informel, auprès d'acteurs impliqués et de pratiquants de différents niveaux de compétence (Joncheray, 2005, p. 400).

La population d'enquête est déterminée par les critères suivants : les sujets, hommes et femmes, âgés de 18 ans et plus, doivent appartenir à un club de golf, de rugby à XV ou de surf, en Australie ou en France. Par l'intermédiaire de la méthode de l'échantillon probabiliste, un tirage au sort des clubs à interroger a été réalisé. Des échantillons de 150 à 200 questionnaires par sport et par pays ont ainsi été récoltés pour un total de 1011 questionnaires analysables : 499 en Australie et 512 en France (cf. Tableau 1).

Pays	Golf	Rugby	Surf	Totaux
Australie	150	180	169	499
France	161	193	158	512
Totaux	311	373	327	1011

Tableau 1 : Effectif des répondants

Une attention particulière a été portée aux indicateurs choisis pour mesurer l'occupation sociale. Les catégories socioprofessionnelles sont en effet difficiles à établir dans le cadre de comparaisons internationales. Quelques travaux de recherche existent au sujet d'une nomenclature mondiale, d'une classification standardisée, pour coder les classes socioprofessionnelles et les diplômes obtenus, mais ils sont peu nombreux et insuffisants pour coder empiriquement la réalité observée dans le cadre de cette étude. Pour éviter au maximum les biais, nous posons deux questions au sujet de la profession des individus. La première était une question ouverte et la seconde proposait de cocher la catégorie correspondante. La question ouverte était la suivante : « Quelle est votre situation professionnelle ? Merci de préciser l'intitulé exact ». La question fermée était constituée des catégories suivantes : « agriculteur, artisan, employé, profession intermédiaire, cadre, ouvrier, sans activité, autre ».

Le mode d'administration du questionnaire a été choisi pour réduire au maximum les facteurs perturbateurs. Une méthode unique a donc été préférée pour la passation de tous les questionnaires : la distribution et récolte par l'entraîneur de l'équipe. Les questionnaires ont donc été envoyés aux clubs suite à un appel téléphonique. Ils étaient accompagnés d'une enveloppe pré-timbree et d'un courrier explicatif. Une traduction du questionnaire fut nécessaire, tout en faisant attention à garder le sens et la fiabilité de cet instrument de mesure. La réalisation d'une pré-enquête dans chacun des deux pays a permis de limiter au maximum les biais. L'analyse des résultats permet une comparaison entre les pratiques sportives et les pays choisis. Les caractéristiques des pratiquants ont été analysées en fonction des variables indépendantes et des pays, elles sont regroupées sous les deux thèmes différents que sont les déterminants sociaux et les éléments de la modalité de la pratique.

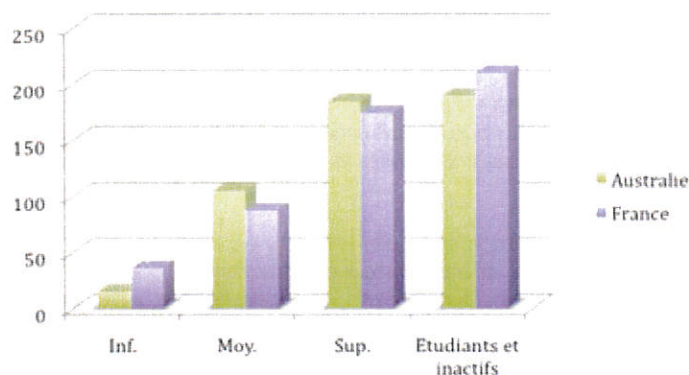
3. Résultats et discussion

Nous avons interrogé 1011 pratiquants de golf, de rugby à XV et de surf en Australie et en France. Leurs caractéristiques, qui vont être présentées en fonction des variables indépendantes et des pays de pratique, sont regroupées sous deux principaux thèmes : les déterminants sociologiques et les modalités de la pratique.

3.1. De quelques déterminants sociologiques...

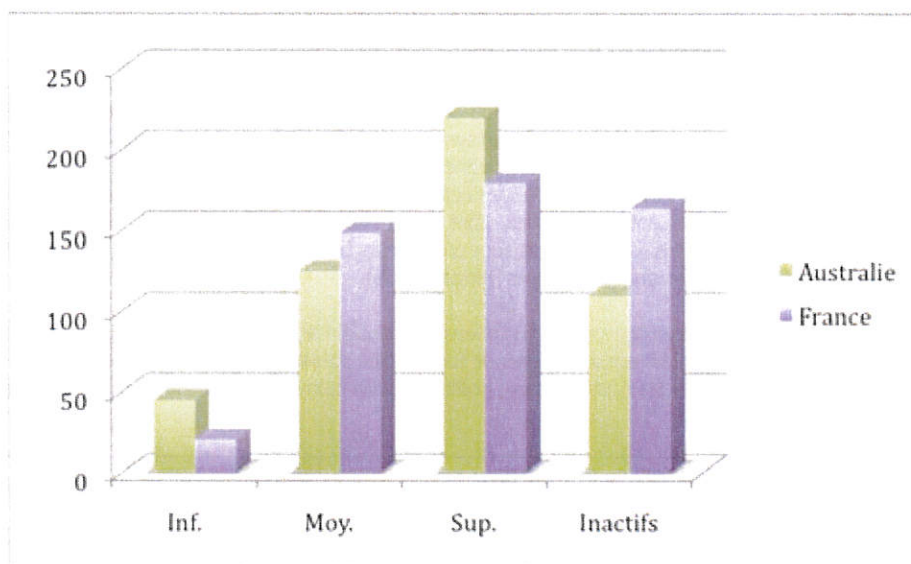
La population interrogée en France et en Australie est située dans les mêmes classes d'âge : 35% ont entre 20 et 29 ans, un quart a moins de 20 ans et 20 à 25% ont 41 ans et plus. La part de femmes questionnée dans chaque pays est similaire : elles sont 19% dans l'échantillon français et 21% dans l'échantillon australien. La situation matrimoniale présente un pourcentage identique de célibataires, avec la moitié des pratiquants interrogés ; en revanche, plus d'Australiens que de Français sont mariés (respectivement 30% et 20%).

Dans la gestion de leur temps, les Australiens et les Français ont pour priorité la pratique du sport, puis la vie de famille et enfin leur activité professionnelle. La différence entre les revenus australiens et français n'est pas significative. Toutefois, les Français sont plus nombreux à être diplômés jusqu'au niveau du master, tandis que les Australiens sont plus nombreux à être diplômés au niveau de la licence. Le recrutement socioprofessionnel de l'échantillon étudié ne présente pas de différences significatives, avec notamment environ 35% de membres des classes supérieures et 40% d'étudiants et/ou d'inactifs.



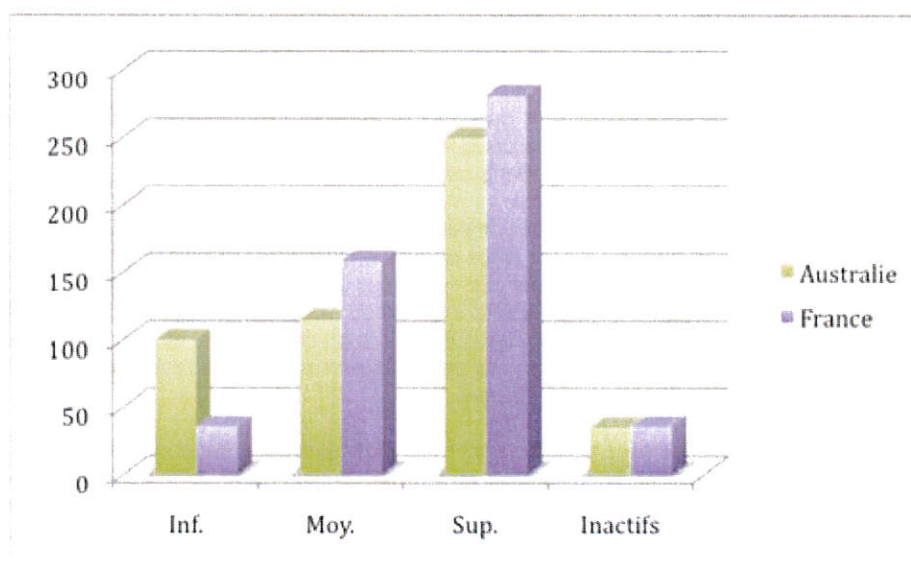
Graphique 1 : La distribution des classes sociales des Australiens et des Français
 Le khi deux observé est de 11,5 pour une valeur seuil $n=0.05$

En revanche, des différences sont relevées au sein des classes socioprofessionnelles du père ou de la mère des pratiquants australiens et français. Elles se situent au niveau des classes supérieures, et surtout des inactifs avec une proportion plus importante de cette dernière catégorie chez les mères françaises, et inversement des classes supérieures chez les mères australiennes.



Graphique 2 : La distribution des classes sociales des mères des Australiens et des Français
 Le khi deux observé est de 26,3 pour une valeur seuil $n=0.05$

Chez les pères des pratiquants, la principale différence est retrouvée au niveau de la classe inférieure, avec un plus grand pourcentage d'Australiens que de Français et inversement quant à la classe moyenne. Peu de différences sont notables entre les cultures australiennes et françaises quand aux déterminants sociologiques de leurs pratiquants. On observe que ces différences étaient plus importantes dans la génération précédente. Toutefois, la pratique sportive des parents de ces joueurs n'est pas connue et ne permet donc pas d'interprétation à ce sujet.



Graphique 3 : La distribution des classes sociales des pères des Australiens et des Français
Le khi deux observé est de 38,9 pour une valeur seuil $n=0.05$

Enfin, 61% des Australiens ont des membres de leur famille impliqués dans la même pratique sportive contre 45% en France. Comme nous venons de le voir ci-dessus, les caractéristiques sociales des pratiquants, qu'ils soient Français ou Australiens ne présentent pas de grandes différences à l'échelle de l'échantillon. Aucune n'est à relever de façon significative quant à l'âge, au genre, à la répartition des classes socioprofessionnelles ou aux revenus. Ces similitudes importantes sont-elles retrouvées dans les modalités de la pratique ?

3.2. ... aux modalités de la pratique.

Plus de 90% des Français et des Australiens interrogés pratiquent l'activité depuis au moins cinq ans au sein d'un club. La majorité des Français (82%) et des Australiens (87%) ont déjà pratiqué un autre sport en club. Alors que près de 60% des Australiens semblent très friands de sports dits collectifs, les Français répartissent leurs choix entre ces sports (35%), mais de façon égale avec les sports de duels (sports de combat, sports de raquette). Viennent en troisième position, dans les deux pays, le reste des sports dits individuels. 42% des Australiens n'ont pas pratiqué d'autres activités physiques et sportives en dehors d'un club, alors qu'ils ne sont que 26% dans ce cas en France. Quant à la pratique libre, c'est-à-dire en dehors de toute institution, les Français et les Australiens privilégient les sports « individuels ». Les Français sont plus fidèles que les Australiens vis-à-vis de leur club de pratique : les Australiens (54%) fréquentent davantage de clubs que les Français (44%).

Les motifs de pratique les plus cités par les Français et les Australiens sont le plein air, la dépense physique puis la compétition. En Australie, les pratiquants déclarent que les apprentissages se font le plus souvent à l'école (60%) alors qu'en France, les clubs sont désignés dans la moitié des cas. 80% des Australiens ont pratiqué l'activité en question à l'école ou à l'université, alors qu'ils ne sont que 45% en France.

	Australiens	Français
Ont déjà pratiqué un autre sport	289 (58%)	379 (74%)
Lieu principal d'apprentissage de la pratique	Ecole : 299 (60%)	Club : 261 (51%)
Pratique sous forme compétitive	474 (95%)	307 (60%)
Interruption de la pratique	10 (2%)	148 (29%)

Tableau 2 : Distribution de modalités de pratique chez les Français et les Australiens

Les sports que les Australiens citent parmi ceux qu'ils n'aimeraient pas pratiquer sont les sports collectifs (50%), les Français citent en majorité les sports individuels (44%).

Les Français prennent leur licence car elle est nécessaire pour jouer sous assurance ainsi que pour faire des compétitions, alors que les Australiens disent la prendre principalement pour s'amuser et par amitié. 95% des Australiens pratiquent leur activité sous forme compétitive alors que seulement 60% des Français sont dans ce cas. En Australie et en France, 30% des sportifs interrogés consacrent entre deux et quatre heures par semaine à la pratique sportive. Les Français dédient plus d'heures par semaine aux entraînements, mais moins à la compétition et aux déplacements que les Australiens.

Dix pour cent des Français et des Australiens décideraient de ne pas renouveler leur licence s'ils étaient confrontés à des problèmes financiers. Et alors que 40% des Français ne voient aucune raison de ne pas renouveler leur licence, ils sont 35% à citer la blessure chez les Australiens. Toutefois, seuls 2% des Australiens ont déjà interrompu la pratique de l'activité alors qu'ils sont presque 30% chez les Français, la majorité d'entre eux ayant stoppé l'activité à 20 ans ou moins. Les Français font plus volontairement que les Australiens des déplacements supplémentaires en dehors des compétitions du championnat, et ce notamment à l'étranger. Cette différence peut s'expliquer par la distance que les Australiens ont à parcourir pour aller à l'étranger, contrairement aux facilités géographiques liées à la position du territoire métropolitain français.

Alors que peu de différences sont notables sur le plan strictement sociodémographique, les modalités de la pratique ainsi que les préférences vis-à-vis des sports en présentent de nombreuses en fonction du pays habité. Ainsi, les Australiens sont plus fervents que les Français de l'aspect compétitif de leur pratique. Ils s'entraînent moins mais font d'avantages de compétitions que les Français et n'interrompent que très rarement leur pratique sportive. Les Australiens et les Français pratiquent en très grande majorité l'activité depuis cinq ans et plus, et ont les mêmes motifs de pratique. Cependant, l'apprentissage, par exemple, ne se réalise pas de la

même façon et les raisons de la prise d'une licence sont axées sur la compétition pour les Français et sur le plaisir pour les Australiens.

Aujourd'hui, à l'heure où le sport est mondialisé et n'est plus qu'international, où les échelles régionales ou nationales, même si elles existent, n'ont pas autant d'impact qu'auparavant, il apparaîtrait que les pratiquants sont non plus poussés dans leurs choix par les valeurs sociales de chacune des activités mais par la logique interne de ces dernières puisque dans deux pays aux cultures assez différentes, les pratiquants d'un même sport, d'une activité de même logique interne, sont, d'après cette recherche, recrutés dans le même milieu social (profession et catégorie socioprofessionnelle, âge, sexe, etc.). Et cela alors qu'au sein d'un même pays, les caractéristiques des pratiquants diffèrent en fonction du sport choisi. La logique interne semble donc être une variable capable de différencier les pratiquants. Le milieu socioculturel, quant à lui, peut être corrélé avec le choix d'une pratique sportive, mais ne présente en aucun cas une relation de cause à effet. Une des hypothèses possible peut être que les pratiquants ont aujourd'hui l'opportunité de choisir une activité en fonction de ce qu'ils voient, c'est-à-dire en fonction de la logique interne de l'activité, et non plus en fonction de ce qui se dit, donc de la logique externe. C'est l'une des raisons pour lesquelles les activités physiques télévisées ont actuellement un tel succès. C'est également la raison pour laquelle elles sont télévisées. La lecture du règlement et la compréhension de la logique interne du jeu laissent en effet l'individu acteur de ses choix.

Conclusion

Sportivement parlant, l'Australie est encore aujourd'hui un pays à part. Aux jeux olympiques d'Atlanta en 1996, les Australiens ont gagné 3,78 médailles par million d'habitants, un taux plus de deux fois et demi supérieur au pays classé deuxième, l'Allemagne, et correspondant à presque cinq fois le taux des Etats-Unis. De plus, les médailles australiennes proviennent de sports variés, quatorze, à l'égal d'une seule autre nation, les Etats-Unis. Les sports dans lesquels les Australiens n'excellent pas sont donc rares. A titre de comparaison avec la France, pour ces mêmes Jeux Olympiques, l'Australie remporta 41 médailles, la France 37. Si l'on s'en tient uniquement à la participation, l'Australie est l'un des rares pays à avoir concouru à tous les jeux olympiques depuis l'ère du Baron de Coubertin.

A une époque où l'on observe la sportification d'activités physiques et la disparition progressive de certains jeux traditionnels (Vigne et Oboeuf, 2008, pp. 92 et 93), notre recherche s'est interrogée sur le lissage du monde sportif et plus précisément des caractéristiques de ses acteurs pratiquants. Nous avons constaté que le gommage progressif des spécificités culturelles, sur le plan du sport au niveau mondial, avait eu un impact sur les caractéristiques sociales des pratiquants. Ainsi, par exemple, on note peu de différences entre le profil des sportifs australiens et français. Toutefois, les modalités de la pratique de ces activités présentent toujours des différences en fonction du pays (Australie, France) en jeu. Dans un monde qui se globalise quotidiennement, les pratiquants d'un même sport sont donc dotés de certains déterminants sociaux similaires ; cependant, des particularités culturelles locales persistent dans les façons qu'ont les sportifs de pratiquer leur activité.

Références bibliographiques

- Adair, Daryl and Vamplew, Wray (1997), *Sport in Australian History*, Oxford University Press, Melbourne.
- Ardoino, Jacques et Brohm, Jean-Marie (1991), *Anthropologie du sport, perspectives critiques*, Actes du colloque, Paris-Sorbonne, 19-20 avril 1991, Association francophone internationale de recherche scientifique en éducation, Paris.
- Appadurai, Arjun (1996), *Modernity at Large, Cultural Dimensions and Globalization*, University of Minnesota press, Minnesota.
- Augustin, Jean-Pierre et Joncheray, Hélène (2007), *Le rugby en Australie et en France : des diffusions et des implantations différenciées*, in *La planète est rugby, regards croisés sur l'Ovalie*, Ouvrage collectif de référence sur le rugby, Collection Sport et mémoire, Editions Atlantica, Paris, p. 161 à 183.
- Augustin, Jean-Pierre et Bodis, Jean Pierre (1994), *Rugby en Aquitaine, histoire d'une rencontre*, Centre régional des lettres d'Aquitaine, Bordeaux.
- Bessas, Yves (1982), *La glisse*, Fayard, Paris.
- Booth, Douglas and Tatz, Colin (2000), *One Eyed: A View of Australian Sport*, Allen & Unwin, Publisher St Leonards, N.S.W., Sydney.
- Bouet, Michel (1968), *La signification du sport*, Editions universitaires, Paris.
- Bourdieu, Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris.
- Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction, Critique sociale du jugement*, Le sens commun, Editions de Minuit, Paris.
- Browning, Robert (1955), *A History of Golf*, A & C Black, London.
- Caillois, Roger (1958), *Les jeux et les hommes, Le masque et le vertige*, Gallimard, Paris.
- Callède, Jean-Paul, *Le surf dans le système des sports en Aquitaine*, in AUGUSTIN J.-P. (1994), (sous la direction de), *Surf Atlantique, Les territoires de l'éphémère*, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux.
- Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques et Pociello, Christian (1994), *Sport et pouvoirs au XXème siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Dunning, Eric and Sheard, Kenneth (1979), *Barbarians, Gentleman and Players. A Sociological Study of the Development of Rugby Football*, Oxford.
- Edwards, Ken (1999), *Choopadoo, Games from the Dreamtime, For Physical Education Lessons, Sport Education, Outdoor Education and the Classroom*, QUT Publications, Brisbane.

- Elias, Norbert et Dunning, Eric (1986), *Sport et civilisation, La violence maîtrisée*, Agora, Paris.
- Elias, Norbert (1973), *La civilisation des mœurs*, Editions Calman-Lévy, Paris.
- Faure, Jean-Michel, *Anthropologie du sport*, Rapport de pouvoir et pratiques sportives.
- Horton, Peter A. (April 1997), *Padang or Paddock: A Comparative View in Colonial Sport in Two Imperial Territories*, The International journal of the history of sport, Vol.14, No1, London, pp. 1-20.
- Huizinga, Johan (1944), *Homo Ludens, Essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, Paris.
- Jeu, Bernard (1985), *De la vraie nature du sport, Essai de déduction générale des catégories sportives*, Centre Lillois de recherche en analyse du sport, CNOSF, Vigot, Paris.
- Joncheray, Hélène (2008), *Le rugby en Australie et en France : de son implantation aux différentes formes de pratiques actuelles*, in Jeu, Sport, Education Physique. Les différentes formes sociales de pratiques physiques, Editions AFRAPS, avec le partenariat du Comité Français Pierre de Coubertin, Paris, p. 97 à 106
- Joncheray, Hélène, *Etude sociologique interculturelle des pratiquants de golf, de rugby et de surf en Australie et en France*, Thèse soutenue le 8 décembre 2005, Paris, et PhD in Sociology, Macquarie University, Sydney. Membres du jury : Augustin, Jean-Pierre, Lechte, John, McDonald, Kevin, Mignon, Patrick, Parlebas, Pierre, Valade, Bernard. Mention très honorable, félicitations du jury à l'unanimité.
- Jusserand, Jean-Jules (1901), *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Plon, Paris.
- Lafaurie, André-Jean (1988), *Le golf, son histoire de 1304 à nos jours*, Ed. Jacques Grancher, Paris.
- Lahire, Bernard (2001), *L'homme pluriel, Les ressorts de l'action*, Essai et Recherche, Nathan, Paris.
- Lallement, Michel et Spurk, Jan (2003), (sous la direction de), *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS Editions, Paris
- Levinson, David and Christensen, Karen (1996), *Encyclopaedia of World Sport, From Ancient Time to the Present*, ABC-CLIO, England.
- Luschen, Günther (1966), *La fonction du sport et les différenciations sociales*, IRSS, 34.
- Mangan, James Anthony and Nauright, John (2000), *Sport in Australasian Society, Past and Present*, Frank Cass Publishers, London.
- Mangan, James Anthony (1981), *Athleticism in the Victorian and Edwardian Public School*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Mauss, Marcel (1950), *Sociologie et anthropologie*, Quadrige, PUF, Paris.
- Parlebas, Pierre (1999), *Jeux, sports et société, Lexique de praxéologie motrice*, Collection. Recherche, INSEP, Paris.
- Pociello, Christian (1981), *Sports et société, approche socioculturelle des pratiques sportives*, Vigot, Paris.
- Pollard, Jack (1990), *Australian Golf: The Game and the Players*, Angus and Robertson, Sydney.
- Stoddart, Brian (1986), *Saturday Afternoon Fever: Sport in Australasian Culture*, Angus & Robertson, North Ryde, N.S.W.
- Taks Marijke, Renon Roland and Vanreusel Bart (1994), *Of Sport, Time and Money: an Economic Approach to Sport Participation*, International Review for the Sociology of Sport (IRSS), 29(4).
- Thomas, Raymond (1998), *Sociologie du sport, Que sais je ?*, PUF, Paris.
- Thornley, Mark and Dante, Veda (1998), *Surfing in Australia*, Periplus Editions, Singapore.
- Vamplew, Wray and Stoddard, Brian (1994), *Sport in Australia*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Vamplew, Wray (1988), *Pay Up and Play the Game, Professional Sport in Britain, 1875-1914*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Vigne, Mickaël et Oboeuf, Alexandre (2008), *Les loisirs de la tradition comme miroir d'une société*, Loisir et Société, Vol 31, n°1, p. 92 et 93
- Waterhouse, Richard (1989), *Popular Culture and Pastimes*, in Meaney, Neville, Under New Heavens, Melbourne.
- Woods, Harry B. (1910), *Golfing Curious and "The Like"*, Pride Publications.